

Délibération du conseil municipal

DU 27 mai 2009

n° 7

page 1 /1

Rapporteur : **Madame Anne-Florence BOURAT**

OBJET : **Carte scolaire . Rentrée 2009**
Avis du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

La circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1er degré prévoit la consultation des communes concernant les projets d'affectation et retrait des postes entraînant les fermetures et ouvertures de classes.

* * * * *

VU le courrier du 26 mars 2009 de Madame l'inspecteur d'académie demandant au conseil municipal de se prononcer sur les modifications apportées à la carte scolaire pour la rentrée 2009,

VU le Conseil Départemental de l'Education Nationale du 24 mars 2009,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

de donner un avis favorable concernant les ouvertures de postes pour :

- école maternelle MATISSE : ouverture d'un 8ème poste
- école maternelle LES MINIMES : ouverture d'un 3ème poste
- école maternelle SOUCHE : ouverture d'un 6ème poste
- école élémentaire LAGRANGE : ouverture d'un 6ème poste
- école élémentaire LAKANAL-LITTRE : ouverture d'un 11ème poste en élémentaire
- école élémentaire LAVOISIER : ouverture d'un 7ème poste

de prendre acte des fermetures de postes pour :

- école maternelle ANTOIGNE : fermeture du 4ème poste
- école maternelle CARPANTIER : fermeture du 4ème poste
- école maternelle LAVOISIER : fermeture du poste « E » réseau et affectation d'un maître surnuméraire sur un poste spécialisé
- école élémentaire LAKANAL-LITTRE : fermeture du poste « E » classe
- école maternelle Clément KREBS : fermeture des deux postes

POUR : 28

CONTRE : 7

(MM Tondusson, Monaury, Gratteau,
Mme Vacheron, Mme Barrault)

ABSTENTIONS : 3

(MM Michaud, Ferreira, Mme Daydet)

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le
Publié en mairie le

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault